

SEMAINE ECO



Les chiffres de l'immobilier au Maroc en 2023 : Pas de Crise en Vue



L'année 2023 a été marquée par des dynamiques intéressantes dans le secteur de l'immobilier au Maroc, qui, contrairement aux craintes exprimées par certains, ne montrent aucun signe d'une crise imminente.

Lire la suite Page 4

Le marché des bières sans alcool atteint 11 milliards de dollars

Au Maroc, on trouve de la bière sans alcool chez les épiciers et aussi sur les rayons des grandes surfaces. Mais aucun chiffre de ce segment n'est publiquement disponible.

Lire la suite page 5

CDG Invest entre au capital de la fintech PayTic

Le programme 212Founders à travers CDG Invest, annonce aujourd'hui un engagement important en faveur de l'innovation financière en investissant dans PayTic.

Cette levée permettra à la startup PayTic, de révolutionner les processus du back office monétique des émetteurs de cartes de paiement catalysant ainsi leur croissance.



Dans le cadre de sa mission de promotion de l'entrepreneuriat et la montée en gamme de l'économie marocaine, le programme 212Founders a concrétisé à ce jour 19 financements en Seed et Series A depuis 2019 atteignant un montant total de 110 millions de Dirhams.

Lire la suite page 6



Le label marocain des produits agricoles marocains victime de son succès !

Le succès international des produits agricoles marocains est indéniable, mais il s'accompagne de défis significatifs, notamment en Europe où ces produits font face à des critiques et des attaques récurrentes. Ces incidents surviennent malgré l'absence de conflits directs avec le Maroc, suscitant de nombreuses questions.

Lire la suite page 7

L'économie du sport : un potentiel de 2,3 milliards DH

Selon une analyse réalisée par le cabinet AT Kearney, l'industrie sportive globale atteint les 700 milliards de dollars par an, équivalant à environ 1% du PIB mondial, avec un taux de croissance annuel estimé à 4%.

Lire la suite page 8



Un potentiel de 2,3 milliards DH



Comment libérer notre économie du « Cash » ?

Le dernier rapport émis par Bank Al-Maghrib coïncide avec la publication d'un document de travail sur la monnaie fiduciaire et le cash non-transactionnel au Maroc et ses répercussions sur l'économie de notre pays.

Lire la suite page 9

LODJ .TV

LA WEB TV ECO & ECO



LA WEB TV QUI ALLIE ÉCONOMIE ET ÉCOLOGIE,
POUR UN AVENIR DURABLE !

+150.000

Télespéctateurs / mois

+ 20
Émissions

+ 500
Épisodes

 **LIVE
STREAM**
LODJ.MA/WEBTV



SCAN ME!



Pour des raisons personnelles Mehdi Alami quitte Coca-Cola Maroc



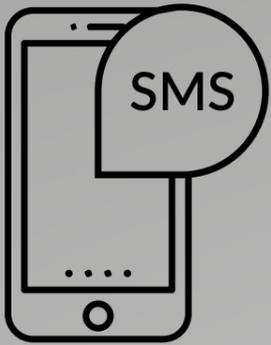
En juillet 2020, Mehdi Alami avait pris les rênes de Coca-Cola Maroc, avec pour mission de poursuivre la stratégie de croissance de l'entreprise et d'accélérer son expansion dans une perspective durable et citoyenne.

Cependant, après plus de trois années de service, Mehdi Alami a récemment quitté ses fonctions de directeur général, mettant ainsi fin à un chapitre important de sa carrière professionnelle. Mehdi Alami a souligné que sa décision de quitter ses fonctions relevait d'une décision personnelle, sans fournir plus de détails sur les raisons de son départ.

Coca-Cola Maroc joue un rôle central sur le marché des sodas et des boissons gazeuses au Maroc, qui représente environ 5,5 milliards de dirhams de chiffre d'affaires, selon une étude du groupe Sunergia sur la notoriété des marques de sodas dans le pays.

Avec sa marque emblématique Coca-Cola et une gamme variée de boissons telles que Fanta, Sprite et Hawaï, Coca-Cola Maroc détient une part de marché de 50%, faisant de lui le leader incontesté du secteur.

Avec le départ de Mehdi Alami, un nouveau chapitre s'ouvre pour Coca-Cola Maroc, marqué par un certain mystère quant à son successeur et aux orientations futures de l'entreprise.



BTP 2024 en hausse de 56%

La valeur globale du programme prévisionnel des marchés de bâtiment et des travaux publics (BTP) du ministère et des établissements sous sa tutelle, au titre de l'année 2024, atteindra 64 milliards de dirhams, soit une hausse de 56%, selon le Ministre de l'Équipement et de l'Eau, Nizar Baraka



Création du Conseil national de la pêche et de l'aquaculture continentales.

Le Conseil du gouvernement a adopté le projet de décret n°2.23.970 relatif au Conseil national de la pêche et de l'aquaculture continentales. Présenté par le ministre de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts, Mohammed Sadiki, ce décret vise à fixer la composition de ce Conseil, lequel est présidé par le Directeur Général de l'Agence nationale des eaux et des forêts (ANEF) ou son représentant

En outre, le décret comprend des dispositions qui fixent les modalités de fonctionnement du Conseil national de la pêche et de l'aquaculture continentales, a ajouté le ministre, faisant savoir que ce conseil se compose de membres représentant à la fois les départements gouvernementaux, les établissements publics et les organismes scientifiques concernés, en plus des représentants des régions et des organisations professionnelles.



La menace des rançongiciels ou «ransomewares» se matérialise dans le paysage économique marocain

Des hackers auraient mis la main sur les systèmes informatiques de six entreprises nationales, obligeant ces dernières à verser 10 MDH chacune pour pouvoir récupérer leurs données.

Selon certaines sources, ces opérations sont devenues fréquentes à l'échelle planétaire et les entreprises touchées préfèrent régler en silence, et ce, pour éviter l'exfiltration de données sensibles dans un environnement fortement concurrentiel.



Du changement pour les Duty free shops.

La Douane et l'Office des changes viennent de publier une nouvelle circulaire relative à la gestion et au fonctionnement des magasins de vente sous douane. Les nouveautés touchent les formalités d'admission et de sorties d'entrepôts des marchandises, la tenue des écritures et le renforcement des dispositifs de contrôle douanier et de change. A cela s'ajoutent la vente et le règlement financier des marchandises. Ainsi les ventes portant sur des produits d'origine marocaine (articles d'artisanat, pâtisserie,...) peuvent être réglées en dirhams. A ce niveau, les passagers en partance ou en provenance de l'étranger peuvent régler leurs achats dans la limite de 500 DH par personne contre 250 DH auparavant. De même, les ventes de marchandises au profit des voyageurs en provenance de l'étranger sont autorisées dans la limite de la contre-valeur en devises de 2.000 DH.

Le projet Xlinks Maroc - Royaume-Uni a un patron

Xlinks First a annoncé la nomination de James Humfrey en tant que nouveau PDG du projet.

Pour rappel, le projet prévoit de fournir près de 8% de la demande d'électricité du Royaume-Uni à partir de nouveaux projets solaires et éoliens au Maroc (d'une capacité de production de 10,5 gigawatts).

Une « énergie propre » qui sera acheminée via des câbles sous-marins de 3800 km de long chacun. Le projet, qui est estimé à près de 27 milliards de dollars, devrait créer 10.000 emplois au Maroc pendant la construction, dont 2.000 permanents. Humfrey avait occupé plusieurs postes de responsabilité au sein du groupe Shell, avant de diriger la division des nouvelles énergies chez ADNOC (Abu Dhabi National Oil Company).

Le Maroc et le Pérou envisagent de négocier un Accord de libre-échange

Le Maroc et le Pérou envisagent de négocier un Accord de libre-échange (ALE), comme annoncé par les ministres du Commerce des deux pays lors de la 13ème Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (CM13) à Abou Dhabi.

Le ministre péruvien du Commerce extérieur et du tourisme, Juan Carlos Mathews, a exprimé l'intérêt du Pérou pour le lancement des négociations en vue de cet accord lors d'une réunion avec son homologue marocain, Ryad Mezzour. Les ministres ont souligné la complémentarité de leurs économies et ont convenu de poursuivre les discussions et les procédures internes nécessaires.

Les chiffres de l'immobilier au Maroc en 2023 : Pas de Crise en Vue

L'encours des crédits à l'habitat en hausse de 1,9% et dépasse 244 MMDH

L'année 2023 a été marquée par des dynamiques intéressantes dans le secteur de l'immobilier au Maroc, qui, contrairement aux craintes exprimées par certains, ne montrent aucun signe d'une crise imminente. En analysant les données financières et les indicateurs de performance du secteur, il devient évident que l'immobilier marocain continue de montrer des signes de résilience et de croissance, malgré les défis.

L'un des indicateurs les plus significatifs de la santé du secteur immobilier est l'encours des crédits à l'habitat. En 2023, cet indicateur a dépassé les 244 milliards de dirhams (MMDH), marquant une hausse de 1,9% par rapport à l'année précédente.

Cette augmentation, bien que légèrement inférieure à celle de 2,8% enregistrée un an auparavant, témoigne d'une demande continue pour le logement et d'une confiance des ménages dans l'investissement immobilier.

Concernant les crédits à la promotion immobilière, un léger repli de 1,7% a été observé. Cependant, ce recul est à mettre en perspective avec le retrait de 1,8% enregistré l'année précédente, indiquant une stabilisation dans ce segment du marché. Cette légère contraction ne signale pas une crise mais plutôt une adaptation du marché à la demande actuelle.

Globalement, l'encours des crédits immobiliers a connu une croissance de 1,2% à fin 2023. Bien que cette croissance soit plus modeste comparée à celle de 2,5% l'année précédente, elle reflète une tendance positive et une stabilité du secteur immobilier dans son ensemble.

Les ventes de ciment, considérées comme un baromètre clé du secteur de la construction, ont enregistré une augmentation significative de 6,6% en janvier 2024, faisant suite à une tendance favorable observée au deuxième semestre de 2023.

Cette progression est principalement attribuable à l'augmentation des ventes dans les segments du béton prêt à l'emploi, de l'infrastructure et du préfabriqué. Même si une baisse a été notée dans le segment du bâtiment, l'augmentation globale des ventes de ciment indique une activité soutenue dans le secteur de la construction.

Les données de 2023 démontrent clairement que le secteur de l'immobilier au Maroc ne traverse pas de crise. Au contraire, les chiffres révèlent une croissance soutenue et une résilience remarquable.

La légère contraction observée dans certains segments est compensée par la croissance dans d'autres, témoignant de la dynamique et de l'adaptabilité du marché immobilier marocain.

En somme, l'année 2023 a été témoin de la solidité et de la vitalité du secteur de l'immobilier au Maroc, avec des perspectives encourageantes pour l'avenir.



Le marché des bières sans alcool atteint 11 milliards de dollars



LAu Maroc, on trouve de la bière sans alcool chez les épiciers et aussi sur les rayons des grandes surfaces. Mais aucun chiffre de ce segment n'est publiquement disponible.

Les bières sans alcool ne sont plus une tendance éphémère mais une véritable révolution dans le monde brassicole.

Avec une croissance spectaculaire des ventes, passant de 30 millions d'euros en 2014 à plus de 200 millions en 2022, elles s'imposent comme une alternative de choix pour les consommateurs, Français par exemple, à la recherche d'options moins alcoolisées. Cette tendance est soutenue par une clientèle désireuse de réduire sa consommation d'alcool sans pour autant renoncer au plaisir de déguster une bière.

Au niveau mondial, le marché des boissons à faible teneur en alcool ou sans alcool a connu une croissance de 7 % en volume en 2022 par rapport à 2021, atteignant 11 milliards de dollars.

Cette dynamique est le signe d'un changement de paradigme dans les préférences des consommateurs, qui recherchent désormais des options plus saines sans sacrifier le goût ou l'expérience sociale liée à la consommation de bière.

L'introduction d'une catégorie dédiée aux bières dont le titre alcoométrique volumique (TAV) (c'est-à-dire la proportion d'alcool dans la boisson) est inférieur ou égal à 1,2 % au Concours général agricole au Salon de l'agriculture en France, souligne la diversité et la qualité des produits disponibles sur le marché.

Des bières blondes aux ambrées, en passant par les aromatisées, l'offre s'élargit pour répondre aux attentes variées des consommateurs.

Cette reconnaissance officielle est un pas de plus vers la démocratisation des bières sans alcool, qui séduisent un public de plus en plus large, allant des amateurs de bière souhaitant modérer leur consommation d'alcool aux personnes ne buvant pas d'alcool pour des raisons de santé ou personnelles.

CDG Invest entre au capital de la fintech PayTic

Le programme 212Founders à travers CDG Invest, annonce aujourd'hui un engagement important en faveur de l'innovation financière en investissant dans PayTic. Cette levée permettra à la startup PayTic, de révolutionner les processus du back office monétique des émetteurs de cartes de paiement catalysant ainsi leur croissance.

Dans le cadre de sa mission de promotion de l'entrepreneuriat et la montée en gamme de l'économie marocaine, le programme 212Founders a concrétisé à ce jour 19 financements en Seed et Series A depuis 2019 atteignant un montant total de 110 millions de Dirhams.

Fondée et dirigée par Imad Boumahdi, CEO et fondateur, PayTic, présente à Casablanca, à Charlottetown, et prochainement à Londres, se distingue en tant que fintech innovante axée sur la révolution du back office monétique des émetteurs de cartes de paiement, visant à stimuler leur croissance.

L'année 2023 a été exceptionnelle pour PayTic, marquée par la signature de plus de 20 partenariats stratégiques, ainsi que la reconnaissance mondiale avec le prix annuel de la technologie bancaire par Fintech Futures à Londres et le prix Excellence in Finance-SaaS Award au Finext Awards de Dubai.

L'alliance entre la 212Founders et PayTic symbolise une convergence de vision et de mission entre deux acteurs majeurs. Cette collaboration stratégique permettra à 212Founders de capitaliser sur l'expérience révolutionnaire de PayTic, propulsant ainsi l'institution vers de nouveaux sommets d'efficacité et d'innovation. Cette union s'inscrit comme un jalon clé dans la transformation du paysage financier, démontrant l'engagement conjoint envers l'innovation et l'évolution positive du secteur.

À PROPOS DE 212FOUNDERS

212Founders est un programme d'investissement et d'accompagnement des startups. Il a été lancé par CDG Invest en septembre 2019 dans l'objectif de participer à la création et à la croissance des startups marocaines à ambition internationale. Il s'inscrit dans le cadre du déploiement de la stratégie du Groupe CDG, dont l'un des objectifs majeurs est la promotion de l'entrepreneuriat et la montée en gamme de l'économie marocaine.



A propos de CDG Invest

CDG Invest est un investisseur et gestionnaire de fonds de capital investissement qui intervient autour des grands enjeux de l'économie marocaine : diversification productive, régionalisation, développement des PPP, développement de l'entrepreneuriat, et développement durable. CDG Invest constitue la branche investissement du Groupe Caisse de Dépôt et de Gestion.

À propos de PayTic

PayTic est une plateforme de paiement en ligne sécurisée qui offre une solution pratique pour effectuer des transactions électroniques en toute simplicité. Grâce à une technologie de pointe, les paiements en ligne sont plus simplifiés, offrant une expérience fluide et sécurisée pour les utilisateurs. Que ce soit pour des achats en ligne, des services ou des transferts d'argent, PayTic s'engage à fournir un moyen fiable et efficace de gérer les transactions financières.

Le label marocain des produits agricoles marocains victime de son succès ?

Le succès international des produits agricoles marocains est indéniable, mais il s'accompagne de défis significatifs, notamment en Europe où ces produits font face à des critiques et des attaques récurrentes. Ces incidents surviennent malgré l'absence de conflits directs avec le Maroc, suscitant de nombreuses questions.

Le ministre marocain des affaires étrangères, Nasser Bourita, a dû clarifier la situation lors d'une conférence de presse avec son homologue français, Stéphane Séjourné, soulignant les tensions et les malentendus dans le contexte méditerranéen, notamment en lien avec les pressions migratoires.

Bourita a mis en lumière les défis auxquels sont confrontés les produits agricoles sud-méditerranéens, souvent critiqués alors que l'Union européenne bénéficie d'un excédent commercial significatif avec le Maroc. Cette situation a également été abordée par la Comader, qui a exprimé son inquiétude face aux attaques répétées contre les exportations marocaines, appelant à un respect mutuel du commerce bilatéral basé sur l'Accord d'Association Maroc-UE.

Malgré les critiques, les données montrent une augmentation des exportations marocaines vers l'UE, contrastant avec le discours européen qui ne reflète pas toujours cette réalité commerciale équilibrée. Les professionnels marocains insistent sur la qualité et la conformité réglementaire de leurs produits, soulignés par des contrôles stricts tant au Maroc qu'en Europe. Les statistiques de l'UE placent le Maroc parmi les meilleurs en termes de conformité, démontrant l'engagement du pays à respecter les normes européennes.



L'ONSSA joue un rôle crucial dans le maintien de ces standards, avec des inspections régulières et inopinées garantissant la sécurité et la qualité des produits agricoles marocains. Cette démarche rigoureuse vise à préserver la réputation des exportations marocaines et à assurer la continuité des relations commerciales bénéfiques pour les deux parties.

Blocage des exportations en Europe: l'écosystème agricole marocain en ébullition

Les manifestations des agriculteurs européens se poursuivent dans plusieurs pays de l'UE, entravant la circulation des camions marocains transportant les produits agricoles.

Les producteurs et exportateurs de fruits et légumes, souffrent de l'augmentation des perturbations dans le transit des marchandises sur certains axes routiers entre le Maroc et l'Union européenne, via les territoires espagnol et français.

Ces incidents sont liés à des actions non réglementaires émanant d'individus relevant de diverses associations, coopératives et syndicats agricoles. L'interprofession agricole, représentée notamment par la Fédération interprofessionnelle marocaine de production et d'exportation des fruits et légumes (FIFEL) et l'Association marocaine des producteurs et exportateurs de fruits et légumes (APEFEL), appellent à réagir face à cette situation, et ce, après la mise au point de la COMADER.

L'économie du sport : un potentiel de 2,3 milliards DH

Selon une analyse réalisée par le cabinet AT Kearney, l'industrie sportive globale atteint les 700 milliards de dollars par an, équivalant à environ 1% du PIB mondial, avec un taux de croissance annuel estimé à 4%.



Dans le contexte économique du Maroc, le secteur sportif se révèle être un vecteur clé de développement, marquant son influence avec une contribution financière notable de 2,3 milliards de dirhams.

Au Maroc, cette dynamique s'aligne avec une orientation stratégique définie depuis l'allocution de SM le Roi en octobre 2008, qui a engendré l'élaboration de programmes ambitieux tels que la Stratégie Nationale du Sport 2008-2020.

Cet élan donné par le souverain ambitionne de faire du sport un levier fondamental pour le développement humain, l'inclusion sociale et l'unité nationale.

L'impact économique du sport au Maroc est manifeste, avec une contribution importante au PIB, s'élevant à 1,16% grâce à l'industrie sportive privée.

La vente d'équipements sportifs, aussi bien en boutique qu'en ligne, a produit 2,33 milliards de dirhams (environ 210 millions d'euros) en 2021, d'après une recherche de la Fédération Marocaine des Professionnels du Sport (FMPS) avec la collaboration d'experts internationaux.

Dans le cadre de sa politique de diplomatie sportive, le Maroc s'efforce également de renforcer sa présence sur la scène internationale.

L'accès à ses infrastructures sportives pour des équipes africaines et européennes, ainsi que l'organisation d'événements d'envergure, jouent un rôle prépondérant dans l'amélioration de son image et la stimulation de son économie locale.

Le budget alloué au ministère des Sports en 2022, qui s'élève à 2 milliards de dirhams, reflète cette détermination à promouvoir activement la diplomatie sportive du pays.

Néanmoins, en dépit de ces progrès significatifs, le pays fait face à des défis, notamment en termes d'augmentation du nombre de pratiquants sportifs. Avec seulement un million de membres inscrits dans des clubs et environ 334 700 licenciés en 2020, il est impératif d'élargir d'autres composantes de l'écosystème sportif, comme l'éducation physique, la formation des athlètes d'élite et l'amélioration des infrastructures.

Ces initiatives sont cruciales pour affirmer la position du Maroc comme un acteur prépondérant dans l'économie sportive en Afrique et au-delà.

Comment libérer notre économie du « Cash » ?

Bank Al-Maghrib publie mensuellement une revue de la conjoncture économique, monétaire et financière, dans laquelle la Banque Centrale traite, entre autres, des besoins des banques en liquidité tout en analysant l'évolution des niveaux des dépôts et d'épargne. Le dernier rapport émis par Bank Al-Maghrib coïncide avec la publication d'un document de travail sur la monnaie fiduciaire et le cash non-transactionnel au Maroc et ses répercussions sur l'économie de notre pays.

La publication concomitante de ces deux rapports pourrait être le fruit du hasard ; mais c'est un heureux hasard en raison de la forte corrélation entre les deux phénomènes. En effet, le déficit croissant des besoins en liquidité des banques résulte en partie de la hausse de la monnaie fiduciaire qui atteint un niveau insoutenable, menaçant ainsi les équilibres macroéconomiques.

A l'instar de nombreux pays en voie de développement, le Maroc connaît une large utilisation de la monnaie fiduciaire dans les transactions courantes, au point que le "cash" est devenu une donnée "culturelle" que tous les acteurs économiques, et bien d'autres, prennent en considération. Ce procédé est de plus en plus utilisé malgré la hausse du taux de bancarisation au Maroc, qui a dépassé 65% avec plus de 35 millions de comptes bancaires.

En revanche, le volume des transactions effectuées en liquide s'est développé avec un taux annuel dépassant 8% (pour une croissance économique ne dépassant pas 3.5%) passant ainsi de 65 milliards de dirhams au début du siècle à 270 milliards de dirhams à la fin du mois de février 2020, quelques semaines avant le début la pandémie du COVID-19, ce qui représente 23% du PIB. Les économistes ont donné à la coexistence de ces deux phénomènes contradictoires le nom de : paradoxe apparent du cash.

La pandémie constitue un tournant dans l'économie marocaine qui a vu le volume des transactions en liquide augmenter de 70 milliards de dirhams au cours des quatre premiers mois de la pandémie. Cela est dû à l'injection massive de liquidités sous forme de subventions destinées à plusieurs millions de familles vivant du secteur informel ou de métiers précaires, mais aussi du fait du retrait des dépôts de certains citoyens en prévision des risques qui pourraient menacer le système bancaire.

Mais pourquoi cette hausse a persisté même après le recul de la pandémie ?



Les transactions en liquide ne participent-elles pas malgré cela à la dynamique de l'économie nationale ? Et sinon quelles sont les solutions à même d'y mettre fin ?

Durant la pandémie ainsi que durant la période qui a suivi, les transferts des Marocains résidant à l'étranger ainsi que le nombre de touristes venus visiter le Maroc, ont connu une augmentation considérable. De nombreuses études montrent que la plupart des transferts passent par les banques, mais les bénéficiaires font vite de retirer leur argent. Il en est de même pour les touristes ; ce qui engendre un déficit au niveau de la liquidité bancaire.

En outre, plus de 70% de la monnaie fiduciaire est non-transactionnelle et sert à la thésaurisation. Une étude publiée par Bank Al-Maghrib confirme l'hypothèse de la thésaurisation et l'inventaire des billets en circulation permet de conclure que le billet de 200 dirhams représente plus de 70% du total de la monnaie fiduciaire en valeur au Maroc aujourd'hui, contre seulement 47% au début du siècle.

Comment libérer notre économie du « Cash » ?

La solution la plus audacieuse et la plus "radicale" serait de mettre fin à la circulation des billets de certaine valeur (ceux de 200 dirhams par exemple) et d'en émettre de nouveaux à la place.

La thésaurisation perturbe l'équilibre du secteur bancaire et aggrave le déficit en liquidité bancaire qui est passé de 65 milliards de dirhams (en moyenne hebdomadaire) il y'a une année à plus de 100 milliards de dirhams à fin novembre 2023. Mais si Bank Al-Maghrib est en mesure de remédier à ce déficit en injectant continuellement de la liquidité en faveur des banques grâce aux réserves importantes de liquidité à sa disposition, lesquelles sont engendrées d'un côté, par la relance des exportations, et d'un autre côté par la capacité du Maroc à s'endetter auprès de l'étranger en devise, ses interventions récurrentes et à des niveaux importants démontrent l'incapacité du système bancaire à financer l'économie nationale en s'appuyant sur les dépôts et l'épargne des marocains ; les dépôts à terme (ceux qui nécessitent un avis de retrait) ont en effet enregistré un recul important de plus de 9% au cours de cette année : ils n'ont pas dépassé les 115 milliards de dirhams à fin novembre 2023, alors que la circulation de la monnaie fiduciaire ne cesse d'augmenter.

La responsabilité des banques est ainsi notoire, car elles rémunèrent faiblement l'épargne en offrant des taux créditeurs aux détenteurs de dépôts ne dépassant pas les 2.5%, particulièrement dans un contexte inflationniste, rendant ainsi négatif le taux d'intérêt réel. Ce qui n'encourage aucunement la collecte de l'épargne des citoyens marocains.

Pour renforcer l'inclusion financière et minimiser le volume des opérations effectuées en liquide, les gouvernements successifs n'ont cessé d'encourager le « mobile-banking ». Mais même si le Maroc dispose de ce système depuis 2018, son usage demeure faible et le nombre de portefeuilles électroniques ne dépasse pas 8 millions de portefeuilles, avec un volume de transactions, de l'ordre de 1.7 milliards de dirhams, et ce selon l'association professionnelle des établissements de paiement. Cela est dû à des facteurs "culturels".

De nombreux acteurs dans le secteur informel croient en effet qu'ils seront sujets à des révisions fiscales ; en plus le coût de chaque opération, assumé par les commerçants, demeure élevé variant entre 0.6% et 0.7% alors que ce taux ne dépasse pas les 0.25% dans le secteur de la distribution des hydrocarbures et dans la grande distribution. Et donc pour encourager le mobile banking il incombe à l'état de diminuer le coût assumé par les commerçants, et pour pas ne pas en assumer lui-même une part.

Parmi les solutions proposées, il y a l'usage des portefeuilles électroniques pour effectuer les transferts du soutien social direct. Le gouvernement en avait fait usage dans le cadre du programme Tayssir, mais les familles ont procédé au retrait de 90% des montants transférés en moins d'une semaine. D'où l'importance de poursuivre les campagnes de sensibilisation auprès des commerçants et des citoyens.

La solution la plus audacieuse et la plus "radicale" serait de mettre fin à la circulation des billets de certaine valeur (ceux de 200 dirhams par exemple) et d'en émettre de nouveaux à la place.

C'est ce qu'a fait l'Inde en 2016 quand le premier ministre avait aboli l'usage des billets de 500 et de 1000 roupies. Mais cette mesure, prise à la hâte, avait créé un mouvement de panique et avait eu un effet négatif sur les marchés financiers. De ce fait, la mesure la plus appropriée serait de retirer un billet de la circulation et d'accorder aux citoyens un délai raisonnable pour son dépôt aux banques, sans que cela entraîne pour autant de révisions fiscales.

L'ODJ .MA

PRESSPLUS.MA



BIENVENUE SUR L'E-BOOKCASE DE L'ODJ MÉDIA :
L'ODJ IMAG - L'ODJ IWEEK

DÉCOUVREZ NOS PDF CONNECTÉS & AUGMENTÉS EN FLIPBOOK